



**RÉGIME
de retraite**
des groupes
communautaires
et de femmes

Espace Michel Lizée
2415, rue Montgomery
Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél.: (514) 878-4473 | 1-888-978-4473
Courriel: rrfs-gcf@regimeretraite.ca
Site Internet: regimeretraite.ca



APPEL DE CANDIDATURES AU COMITÉ DE RETRAITE DU RRFS-GCF RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATURE

Nom : _____

Adresse de votre groupe (poste représentant des groupes) ou votre adresse personnelle :

Téléphone : _____ Courriel : _____

Poste(s) auquel(s) vous souhaitez poser votre candidature (vous pouvez cocher PLUSIEURS choix) :

- ☐ Représentant des personnes participantes actives (voir Note 1)
- ☐ Représentant des personnes participantes actives sans droit de vote (voir Note 1)
- ☐ Représentant des personnes participantes inactives (voir Note 1)
- ☐ Représentant des personnes participantes inactives sans droit de vote (voir Note 1)
- ☐ Représentant des groupes adhérents (voir Note 2)

Nous, soussignés, personnes participantes actives ou inactives au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, appuyons la candidature apparaissant plus haut :

Nom (en majuscules)

Nom (en majuscules)

Signature

Signature

Nom de l'employeur adhérent au Régime
où vous travaillez ou avez travaillé

Nom de l'employeur adhérent au Régime
où vous travaillez ou avez travaillé

Veuillez, s.v.p., nous retourner ce formulaire **avant le 5 septembre 2025 à 17 h, accompagné d'un texte d'une page** faisant mention du poste souhaité et des motifs pour lesquels vous posez votre candidature ainsi qu'un résumé de votre curriculum vitae par courriel à anabelle@regimeretraite.ca

NOTE 1 : Le règlement intérieur précise que « le bulletin de mise en candidature de la personne qui pose sa candidature à un poste de représentant des personnes participantes actives et des représentants des personnes participantes inactives et bénéficiaires doit être endossé par deux personnes participantes actives ou inactives appuyant sa candidature. » Vous pouvez poser votre candidature à la fois pour le poste avec droit de vote et le poste sans droit de vote dans la catégorie que vous souhaitez représenter (actifs ou inactifs).

NOTE 2 : Le règlement intérieur précise que « Le bulletin de candidature de la personne qui pose sa candidature à un poste de représentant employeur doit être endossé par le groupe qu'il représente à l'assemblée. » **Veuillez donc joindre une lettre ou un extrait de procès-verbal attestant que votre groupe soutient votre candidature à l'assemblée.**